

Ile Concours International de Composition

Fide et Amore

pour célébrer le 1050e anniversaire du Baptême de la Pologne



sous le patronage
de l'Association des Musiciens
Ecclésiastiques Polonais



Organisateurs:

Festival de la Création religieuse *Fide et Amore* de Żory



Commission Archidiocésaine
de Musique Sacrée
de Katowice



Chaire d'Orgue et de Musique ecclésiastique
du Département vocal et instrumental du Conservatoire Karol Szymanowski
de Katowice



Państwowa Szkoła
Muzyczna I i II stopnia
im. M. Karłowicza
w Katowicach

Classes d'orgue de l'Ecole secondaire de musique
Mieczysław Karłowicz
de Katowice



et
de l'Ecole secondaire Antoni et Karol Szafranek
de Rybnik

Objectifs et principes du concours:

- Création du nouveau répertoire d'orgue renouant avec la tradition grégorienne,
- Confrontation et perfectionnement du niveau artistique des compositeurs de musique liturgique de l'Eglise catholique romaine,
- Echange d'expériences et établissement d'une collaboration entre les compositeurs polonais et étrangers,
- Possibilité de présenter une nouvelle pièce musicale dans le cadre du festival et de la promouvoir parmi les musiciens ecclésiastiques.

Echéancier du concours:

- **15 août 2016** – délai de faire parvenir les compositions de musique pour le concours (le cachet de la poste faisant foi)
- **1er septembre 2016** – résultats du concours
- **septembre/octobre** – première exécution des oeuvres de musique couronnées dans le cadre du Xe Festival de la Création religieuse *Fide et Amore*



Conditions de participation au concours:

- ce concours a pour objet de composer une oeuvre pour orgue afin de célébrer le 1050e anniversaire du Baptême de la Pologne
- en pièce jointe vous trouverez la disposition de l'orgue de l'Eglise du Coeur Immaculé de la Sainte Vierge de Żory-Rowień, où la première exécution des oeuvres de musique aura lieu
- l'auteur choisit en épigraphe de son oeuvre l'un des textes bibliques présentés ci-dessous:
 - 1/ *Je répandrai sur vous une eau pure et vous serez purifiés (...) Et je vous donnerai un coeur nouveau, je mettrai en vous un esprit nouveau* (Ez 36,25.26)
 - 2/ *Allez donc, de toutes les nations faites des disciples, les baptisant au nom du Père et du Fils et du Saint Esprit* (Mt 28,19)
 - 3/ *Vous tous en effet, baptisés dans le Christ, vous avez revêtu le Christ* (Ga 3, 27)
- toute personne se présentant au concours, ne peut envoyer qu'une oeuvre de musique avec une épigraphe choisie par elle
- la durée maximale de l'oeuvre ne devra pas dépasser 10 minutes
- les partitions au format papier, imprimées en deux exemplaires (le manuscrit ne sera pas pris en considération au présent concours) et en version électronique (graphique) sur un support d'enregistrement choisi par un participant (p.ex. CD, Pendrive, USB) doivent être envoyées, conformément à l'échéancier du concours, à l'adresse postale:

Miejski Ośrodek Kultury
ul. Dolne Przedmieście 1
44-240 ŻORY
(II Konkurs kompozytorski FeA 2016)
POLSKA

- toute oeuvre réalisée pour le concours, doit être imprimée et désignée d'une marque, accompagnée d'une enveloppe fermée, désignée de la même marque, contenant les données personnelles d'un participant (prénom et nom, date et lieu de naissance, adresse de contact, numéro de téléphone, e-mail)
- les oeuvres qui n'auront pas satisfait aux conditions prévues par le présent Règlement, ne seront pas évaluées
- les oeuvres envoyées au concours ne seront pas rendues à leurs auteurs
- les anciens étudiants et les étudiants des Conservatoires ainsi que les professionnels s'occupant de musique liturgique, peuvent prendre part à ce concours
- le compositeur d'une oeuvre couronnée (concerne les gratifications et les distinctions):
 - donne son consentement par écrit à l'exécution de sa composition de musique à titre gratuit et à son enregistrement pour les archives du concours
 - donne son consentement à la publication de celle-ci à titre gratuit, dans les revues scientifiques: „Studia Hildegardiana Sariansia” – l'annuaire du Festival de la Création religieuse Fide et Amore, et „Musica Ecclesiastica” - le périodique de l'Association des Musiciens Ecclésiastiques Polonais,
- l'inscription au concours est équivalente à l'acceptation du présent Règlement.

Jury:

- les oeuvres envoyées au concours seront évaluées par le jury compétent.
- les membres du jury seront nommés parmi les spécialistes dans les domaines de l'art de composer, de la musique ecclésiastique et de la théologie

Prix:

- le jury évaluera les compositions envoyées, en prenant en considération leur maîtrise et leur valeur artistique,
- le jury peut accorder trois prix (la valeur des prix en euros est approximative et correspond au convertisseur en temps réel):
 - ▶ **Ier prix** (2500 zł. / 600 euros)
 - ▶ **Ile prix** (1500 zł./ 400 euros)
 - ▶ **IIle prix** (1000 zł./ 250 euros)
- la valeur des prix en euros est approximative et correspond au convertisseur en temps réel):
- chaque prix est imposable: 10% ou 20% IRPP
- le jury se réserve le droit de répartir les prix d'une autre façon
- le verdict rendu par le jury est définitif